



## Déclaration liminaire CAPD du 05/02/2013

Quelques jours après la publication au journal officiel du décret n° 2013-77 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles du 1er degré, alors que les actions et les réactions se multiplient un peu partout, tant du côté des enseignant-e-s que de celui des maires, des parents, des partis politiques de gauche, nous voulons rappeler ici l'analyse du SNUipp-FSU16 concernant le projet de Loi dit de Refondation de l'Ecole.

**C'est peu dire que nous attendions une véritable refondation pour l'Ecole que nous aimons et défendons** : celle qui s'adresse à tous, partout, pour donner à notre jeunesse les clés d'un avenir de progrès et la possibilité de prendre en main le destin collectif de la France.

Nous voulons une Ecole qui grandisse notre pays, qui rompe avec la reproduction des inégalités sociales, qui s'intéresse aux individus, non pour les mettre en concurrence, mais pour leur apporter l'aide, les connaissances et les savoirs dont chacun a besoin pour devenir un adulte et un citoyen éclairés.

S'engager dans une refondation, c'est, comme son nom l'indique, donner de nouvelles fondations à un édifice.

Ce n'est pas le choix qu'a fait ce gouvernement, et toutes les opérations de communication qui ont précédé l'élaboration du projet présenté par le Ministre de l'Education Nationale, ne changent rien au fond.

Parlons de certains éléments des fondations :

- Compression du temps, augmentation des effectifs, alourdissement des programmes de plus en plus clivants, suppression des personnels des RASED, suppression de la formation pédagogique des enseignants, et évaluation, évaluation, évaluation. Vous obtenez ainsi, pour certains élèves, phobies scolaires, angoisse, perte d'estime de soi, rejet, désir de sortir au plus vite de cet enfer, vécu comme un rouleau compresseur disqualifiant.
- le socle commun (quels que soient les précisions qu'on lui adjoigne) : né de l'idée fort ancienne de l'école fondamentale. Les savoirs utilitaristes pour les moins "performants", et les programmes ambitieux pour les "meilleurs". C'est l'école à 2 vitesses.
- les compétences : ce sont les plus petits savoirs mobilisés pour l'accomplissement d'une tâche. Elles s'apparentent plus à des savoir-faire qu'à des savoirs. Un empilement de compétences ne construit pas un savoir qui permet de résoudre des problèmes complexes, d'organiser une pensée autonome voire critique. C'est aussi le biais que le libéralisme a trouvé pour évaluer une production par définition intangible, par les résultats.
- l'organisation par cycles : elle aurait pu être pertinente si les moyens adéquats avaient été donnés aux écoles. Las, il n'en a rien été, et les enseignants se retrouvent à faire de la différenciation pédagogique qui ressemble davantage à l'abandon des objectifs définis par les programmes pour ceux de leurs élèves qui peinent.

Alors non, la Refondation présentée à la Sorbonne le 9 octobre dernier ne marque pas la rupture nécessaire avec ce que nous connaissons depuis le début des années 90, et pour cause.

**Les fondations restent les mêmes. S'y ajoutent ici ou là quelques nouveautés qui font froid dans le dos**, et en particulier la fin de l'unité nationale de notre système éducatif dont la réforme des rythmes n'est qu'un des avatars : la main mise croissante des collectivités territoriales sur l'École.

Alors oui, il s'agit d'une question politique : quelle société voulons-nous construire ? Et de quelle école nous dotons-nous pour construire cette société ?

Oui, nous voulons faire évoluer l'École.

Les personnels savent mieux que quiconque ce qu'il faut impérativement changer : les programmes, les effectifs des classes, une nouvelle organisation qui permette des dispositifs pédagogiques diversifiés, la formation initiale et continue construites sur les apports de la recherche et les réflexions et expérimentations menées par les enseignants, le calendrier scolaire, l'amplitude horaire de la journée des élèves, de la semaine scolaire, la prise en compte des besoins des enfants en fonction de leur âge et de leurs conditions de vie, une vraie requalification des métiers liés à l'enseignement (professeurs, ATSEM, EVS, AVS, ...), une amélioration de nos conditions de travail et de rémunération.

Concernant la réforme des rythmes scolaires, nous refusons d'entrer dans le piège qui consiste à la traiter hors contexte (programmes, formation, calendrier, pédagogie, etc).

Nous pensons que s'il y a une organisation de la semaine qui s'impose par sa pertinence et ses conséquences bénéfiques, alors elle doit s'appliquer partout, n'en déplaie aux différents groupes de pression qui s'affairent dans les couloirs ministériels.

Il suffit pour cela de faire preuve de courage et de cohérence.

Si tel n'est pas le cas, et ce n'est pas le cas, alors pourquoi vouloir imposer à tous une réforme rejetée majoritairement par ceux qui vont la subir ?

A notre avis, il faut chercher la raison ailleurs que dans la prise en compte de l'intérêt des enfants. Et des personnels.

La journée de l'enfant, est composée de 3 temps : le temps familial, le temps de classe, le temps de loisirs.

- Le temps familial, la Loi peut difficilement y toucher, sauf pour les questions qui relèvent des droits, de l'emploi, de la protection.

- Le temps des loisirs, demanderait la création d'un service public des loisirs qui permettrait à tous, indépendamment de leurs possibilités financières, d'accéder à des activités de qualité. Pas de financement à l'horizon pour un tel projet.

- Alors, on s'occupe de l'École. Non en tant que lieu d'enseignement et d'éducation, mais comme la mule qui doit répondre à toutes les demandes et toutes les exigences, à commencer par celles qui ne la concernent pas.

Dans ce dossier, l'Ecole est traitée comme une garderie qui doit s'aligner sur les contraintes organisationnelles et financières, sur la volonté des politiques locaux, sur les choix individuels des familles.

Rien ne garantira la qualité du périscolaire, rien ne garantira la gratuité de ce périscolaire, rien ne garantira que l'égalité territoriale soit au RDV. Et ce, en dépit de tous les projets éducatifs territoriaux du monde.

Jusqu'où irons-nous avant de réagir ?

La seule façon de protéger le Service Public, c'est qu'il reste un service d'Etat, avec des règles communes, qui s'imposent à tous, libre à ceux qui veulent s'en affranchir de se tourner vers le privé.

Dans périscolaire, il y a scolaire, parce qu'au départ il y a l'Ecole.

Ne mélangeons pas tout. C'est l'Ecole qui doit primer et s'imposer au péri.

C'est l'inverse qui va se faire.

**C'est pourquoi, entre autre, le SNUipp appelle les personnels à une journée de grève nationale le mardi 12 février, dans le cadre d'un plan d'action destiné à exiger pour la France, une réforme de fond, ambitieuse et juste pour notre système éducatif.**

**Et cette réforme ne pourra pas se faire sans nous !**

Julien Peyraut